

Instructions "Fountain 5/160 LED"



Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Il est interdit d'utiliser le produit pour pomper de l'eau potable ou d'autres denrées alimentaires.
- Seul le pompage d'eau douce est autorisé, car dans le cas contraire, une forte corrosion se produit.
- Tenez les personnes et les animaux éloignés de la zone d'aspiration de la pompe. Il y a un risque de blessure si des cheveux sont aspirés dans la pompe !
- Si la pompe est raccordée à l'alimentation électrique, ne mettez jamais les mains dans les ouvertures de la pompe et n'y insérez pas d'objets. Il y a un risque de blessures graves !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. Les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l'endommager (par exemple, un panneau solaire cassé).
- Disposez les câbles de façon à ce que personne ne trébuche dessus. Les câbles doivent en outre être posés de manière à ce que personne ne puisse marcher dessus et qu'aucun véhicule ne passe dessus.
- Ne tenez pas le produit par le câble ; ne tirez pas la pompe hors de l'eau par le câble. Cela pourrait endommager le câble ou la pompe.
- Lorsque les températures sont proches du point de congélation ou inférieures à celui-ci, de la glace se forme, ce qui entraîne la destruction de la pompe en raison du volume plus important de glace. Retirez donc le produit de l'eau à temps. Laissez l'eau s'écouler et rangez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel.
- Au niveau de l'anneau lumineux LED : Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques ! Risque de lésions oculaires !
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Boîtier d'accumulateurs

Un accumulateur Li-Fe est intégré dans le boîtier d'accumulateurs. Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Au fil des ans, l'accumulateur perd sa capacité maximale, ce qui réduit l'autonomie (fonctionnement de la pompe). C'est pourquoi il est éventuellement nécessaire de remplacer l'accumulateur.

Dans ce cas, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes concernant l'accumulateur :

- L'accumulateur ne doit pas tomber entre les mains d'enfants. Rangez-le donc toujours hors de portée des enfants. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais l'accumulateur, ne le démontez pas, ne le jetez jamais au feu, au risque de provoquer une explosion !
- L'accumulateur ne doit pas être humide ni mouillé.
- L'enveloppe extérieure de l'accumulateur ne doit en aucun cas être endommagée. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent de l'accumulateur (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez l'accumulateur de manière conforme.

- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.

- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement une pièce de rechange d'origine. Le système électronique de recharge intégré du produit est conçu pour l'accumulateur Li-Fe. L'utilisation d'autres accumulateurs présente un risque d'incendie et d'explosion !

3. Utilisation conforme à la destination

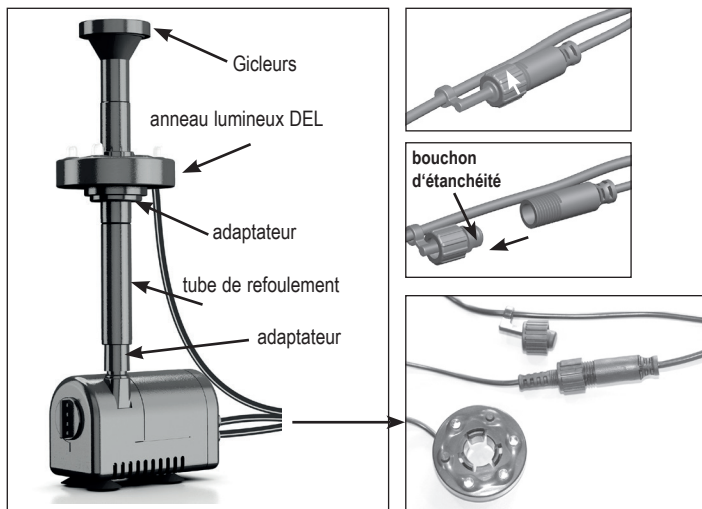
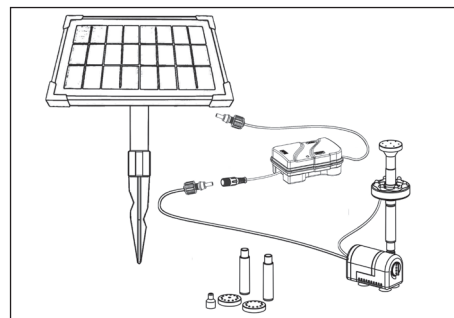
- Le système de pompe a été conçu pour une utilisation en extérieur dans des bassins d'agrément. L'accumulateur intégré sera chargé en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire. La pompe aspirera de l'eau en conséquence.
- La pompe requiert un rayonnement solaire direct et exempt d'ombre pour fonctionner.
- Lors de la mise en service, l'accumulateur intégré peut être partiellement déchargé. La pompe n'aspirera donc pas d'eau. Chargez l'accumulateur à l'aide de la station à accumulateur pendant une journée au moins en l'exposant au soleil. Ce faisant, laissez la pompe éteinte (commutateur sur la position « OFF »). Vous trouverez des informations plus détaillées dans la notice du boîtier à accumulateurs.
- Le système de pompe se caractérise en particulier par sa facilité de montage. Aucun outil n'est nécessaire pour l'assembler.
- La pompe ne doit pas être mise en œuvre pour aspirer de l'eau potable.
- Pour éviter les clapotis susceptibles de déranger, vous pouvez raccourcir le tube de refoulement.
- Pour interrompre l'aspiration en toute sécurité et prévenir une mise en route non autorisée, vous devez éteindre le système de pompe et débrancher le câble reliant le boîtier à accumulateurs à la pompe.

4. Montage et mise en service

Le système de pompe se compose des éléments suivants :

1. 8 Wp module solaire avec piquet.
2. pompe immergée dans un boîtier en plastique, avec câble de rac cordement 5 m.
3. boîtier à accumulateurs avec accumulateur Li-Fe 6,4 V/ 1,5 Ah.
4. tubes de remontée et 4 buses à eau.
5. anneau lumineux DEL avec capteur d'obscurité, monté sur adaptateur.

Nota : veuillez lire la notice du boîtier à accumulateurs attentivement et dans son intégralité avant de procéder au montage. Elle contient des informations et des indications importantes !



1. Déroulez complètement le câble de raccordement situé au niveau de la pompe.
2. Enfichez l'adaptateur sur la pompe, puis enfichez les tubes de refoulement sur l'adaptateur. Mettez ensuite en place l'anneau lumineux à DEL sur le tube de refoulement à l'aide de l'adaptateur fourni. Placez à présent le gicleur de votre choix sur le tube de refoulement (figure en haut à gauche).
3. Détachez maintenant l'obturateur se trouvant sur le câble de la pompe, extrayez le bouchon d'étanchéité et enfichez la prise de l'anneau lumineux à DEL dans la prise femelle. Serrez à

présent l'écrou-raccord (figure en haut à droite).

4. Posez la pompe dans le bassin, sur une pierre. Évitez de choisir un emplacement situé directement au fond du bassin. La pompe aspirera beaucoup d'impuretés et les buses peuvent se boucher très rapidement.
5. Veillez à ce que le boîtier à accumulateurs soit éteint et reliez maintenant la prise de la pompe à la prise femelle du boîtier à accumulateurs.
6. Déroulez complètement le câble du boîtier à accumulateurs et enfichez-en la prise à l'arrière du module solaire.
7. Vissez à présent le piquet sur l'arrière du module solaire à l'aide de l'écrou-raccord et plantez le module solaire dans un endroit ensoleillé et dépourvu d'ombre.

Nota : lisez la notice du boîtier à accumulateurs avant de mettre le système en marche. Elle contient des informations et des indications importantes !

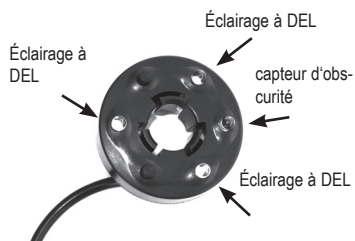
Nota : il ne faut pas forcer lorsque vous plantez le module. La face avant du module solaire est fragile.

Attention ! Risque de blessures ! Un module cassé ne peut plus être réparé et doit être mis au rebut dans le respect de l'environnement.

Des rallonges de 5 m, destinées à la pompe ou au boîtier à accumulateurs, sont disponibles auprès du fabricant ou de ses revendeurs.

5. Éclairage DEL

L'éclairage DEL de l'anneau lumineux s'allume automatiquement au crépuscule. Un capteur d'obscurité est monté à côté des 3 diodes électroluminescentes. Il ressemble à une DEL mais ne s'allume pas.



6. Dysfonctionnements

La pompe solaire ne fonctionne pas :

- Le boîtier à accumulateurs est-il allumé ?
- Après un long hivernage, l'accumulateur doit être rechargé via le module solaire. Il convient de remplacer l'accumulateur tous les 2 à 3 ans environ.
- L'accumulateur est déchargé. Attendre une journée ensoleillée, éventuellement arrêter l'accumulateur pour un jour et le laisser se charger.
- La pompe est bouchée. La nettoyer en se conformant à la notice de la pompe !
- Contrôler le connecteur au niveau du câble.

7. Hivernage

En cas de gel, la pompe et le boîtier à accumulateurs doivent passer l'hiver dans un endroit chaud. Avant l'hivernage, nettoyez la pompe à l'eau tiède en vous conformant aux indications contenues dans sa notice. Éteignez le boîtier à accumulateurs (position « OFF »).

8. Caractéristiques techniques

Système de pompe solaire **Fountain 5/160 LED**
• Tension du système : 6 V DC

Module solaire

- Type de cellules : polycristallines
- Nombre de cellules : 16
- Puissance nominale : 5 Wp
- Tension nominale : 7,68 V
- Courant nominal : 651 mA
- Type de protection : IP 65
- Plage de température : -30 °C à +75 °C

Pompe à eau :

- Tension de fonctionnement : 6 VDC
- Consommation de puissance (6 V): environ 1 W
- Hauteur maximale de refoulement (6 V): environ 0,5 m
- Débit de refoulement (6 V): environ 160 l/h
- Type de protection : IP 68
- Plage de température de fonctionnement : +4 à +40 °C
- Marche à sec : protection contre la marche à sec

Boîtier à accumulateurs :

- Durée de fonctionnement maximale de la pompe avec accumulateur plein : 4 heures
- accumulateur : Li-Fe 6,4 V/ 1,5 Ah
- Tension de sortie : 6 V DC
- Courant de charge maximal (sortie) : 2 W
- Puissance maximale raccordable de module (entrée) : 5 Wp
- Type de protection : IP 44

9. Consignes de sécurité :

DANGER pour les enfants ! Tenez les petites pièces susceptibles d'être avalées (tube de refoulement et gicleurs) ainsi que les emballages hors de portée des enfants. Risque d'étouffement !

ATTENTION, risque de chutes ! Posez le câble de raccordement de telle manière que vous ne risquiez pas de trébucher !

ATTENTION, dommages matériels ! Si vous posez le module solaire sans son support, vous devez veiller à ce que sa stabilité soit suffisamment assurée. Si le module solaire se renverse ou qu'il est heurté par un corps étranger, il peut être endommagé.

10. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).



Informations légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires téléphoniques actuels sur Internet à l'adresse www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de